



EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 23 janvier 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Martine GIL, Marie LORENTE.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Jacques DHAM, Joël RIES, Jacques ROMERO, Thierry ROQUE, Robert SOUQUE, Michel SALLES.

Délégués suppléants

M. Alain MALRIC représentant M. Robert SOUQUE, M. Alain BUCHACA représentant M. Lydie COUDERC

Mme Emmanuelle AZEMA-CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Alain DURO
M. Jacques ROMERO donne procuration à M. François ANGLADE
Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-jean ROUGEOT
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Sylvie LERMET est élue secrétaire de séance.

013-2023 Lancement consultation levé topographique des réseaux AEP ET EU - Mise à jour SIG

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre du Schéma Directeur d'Eau Potable, il est nécessaire de lancer une consultation afin qu'un relevé topographique des réseaux AEP et EU soient réalisés dans le cadre de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Eau Potable et d'Assainissement afin de mettre le SIG à jour.

M. Le Président demande au Conseil de l'autoriser à lancer la consultation afin de retenir un prestataire pour les relevés topographiques des réseaux AEP et EU afin de mettre à jour le SIG.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation pour les relevés topographiques des réseaux AEP et EU afin de mettre à jour le SIG
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relevant de cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

